

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ
JEUDI 1^{er} Décembre 2022 à 18h30
60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Alain VORILLION - Brigitte MAILLARD - Lionel GONY - Tatiana RATEAU - Christophe BOS – Christine POIFOL - Guy MACHEREY – Nadège SEGUIN - Gilles CHALUMEAU - Romain PUECH – Ludovic BAUDEMONT

Absents excusés – Florence GAY - Arnaud MAGNIN - Sylvain BOURIQUET - Nicolas LE FLOCH

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

Il y a 11 votants

ORDRE DU JOUR

- ☞ Accueil du nouvel élu au Comité, Monsieur Ludovic BAUDEMONT
- ☞ Approbation officielle du PV de la réunion du 4 Novembre 2022 et de la réunion extraordinaire du 19 Novembre 2022
- ☞ Coût inscriptions CDC Vétérans et Jeu provençal (Nadège)
- ☞ Propositions Commission Jeunes suite réunion du 7 novembre
- ☞ Calendrier 2023 : validation des dates suite à quelques ajustements – Modalités de diffusion aux clubs – Nomination des arbitres pour les différents concours également à voir
- ☞ Validation des affiches des concours organisés par le Comité en 2023
- ☞ Calendrier en livret : vote sur la reconduction et si oui, détail du contenu
- ☞ Championnats de Côte d'Or : Appel aux clubs pour l'organisation des CCO
- ☞ Trophée Michèle LEGA du 27 Novembre 2022 à MACON
- ☞ Bilan Concours dirigeants et CDC
- ☞ Compte-rendu Commission Féminine du 17 Novembre 2022
- ☞ Validation de la commande des vêtements et matériels pour les arbitres
- ☞ Questions diverses
 - Demande de Nicolas RATEAU sur la participation du CD21 à sa formation d'arbitre national
 - Tir de précision (mail de Quétigny Qualification automatique du champion en titre, Mr COQUIBUS Cédric).
 - 2 clubs (Balle de Fer et le Cercle) absents au congrès sans justificatif.
 - Augmentations fédérales à prendre en compte pour 2023 + modification nombre joueuses CDC Féminin

Accueil du nouvel élu au Comité, Monsieur Ludovic BAUDEMONT

Ludovic se présente devant le Comité tel qu'il l'avait fait au moment du Congrès en citant les diverses fonctions qu'il occupe au sein des instances de la pétanque, tant départementales que régionales et même fédérales.

Les membres lui souhaitent la bienvenue.

Approbation officielle du PV de la réunion du 4 Novembre 2022 et de la réunion extraordinaire du 19 Novembre 2022

PV réunion du 4 Novembre 2022 = approuvé à l'unanimité

PV réunion extraordinaire du 19 Novembre 2022 = approuvé à l'unanimité.

Coût inscriptions CDC Vétérans et Jeu provençal

Le montant actuel des inscriptions pour ces deux championnats s'élève à 20€/équipe. Contrairement à ce qui se passe pour les CDC Open et Féminin, les frais d'inscription pour le club qualifié en CRC sont totalement pris en charge par le Comité (remboursement frais kilométriques au-delà de 120km, et pour l'équipe et le capitaine les repas)

En fonction de ce qui précède, il est décidé, par un vote à l'unanimité, de porter les frais d'inscription à 30€ par équipe.

Le Comité maintient le remboursement des frais tel qu'il est. Par contre, les bons d'achat remis aux joueurs de l'équipe championne des CDC sont supprimés. Seule la coupe sera donnée en récompense.

Propositions Commission Jeunes suite réunion du 7 novembre

- Voir Annexe 1 (note de la fédération sur les CDC Jeunes)

Changement de Président : Ludovic BAUDEMONT s'est porté candidat pour remplacer Alain.

Tatiana est désignée en tant que présidente déléguée. Les membres du Comité valide ces choix.

En plus du Forum de la Pétanque organisé avec l'accompagnement du CTFR et qui aura lieu au Boulodrome de Dijon le Samedi 4 Mars 2023, la Commission Jeunes a proposé la mise en place d'un marathon Jeunes. Les équipes seront composées de 2 garçons, 1 fille et 1 coach.

La date est dès à présent fixée au Samedi 11 Novembre 2023 au Boulodrome de Dijon.

Le CTFR va créer un CRE (Centre Régional d'Entraînement) qui sera budgétisé par la BFC.

Quant à l'ETD (Equipe technique départementale), elle va remettre en place, en 2023, les entraînements le dimanche dans les lieux des différentes écoles de pétanque de Côte d'Or.

A ce sujet, se référer à la note ci-jointe qui informe que les ententes entre deux clubs pour la composition des équipes sont supprimées au profit des écoles de pétanque.

Info : En 2023, sera organisé un « Pétanque Tour ». La date n'est pas encore fixée définitivement. (soit les 24/25 mai, soit les 7/8 Juin). Il s'agit d'une démonstration et d'une initiation qui se déroulera sur la Place de la République à DIJON.

Calendrier 2023 : validation des dates suite à quelques ajustements – Modalités de diffusion aux clubs – Nomination des arbitres pour les différents concours également à voir

Le calendrier est repris, mois par mois, avec l'ajout des dates supplémentaires pour les phases finales des CDC, le marathon jeunes, et précisions sur la coupe de France et les CDC (horaires).

Ce calendrier sera rectifié et diffusé, courant semaine 49 aux clubs ainsi que publié sur le site. Les arbitres ont été nommés en amont. Ils seront avisés via le président de la Commission d'Arbitrage, également la semaine prochaine.

Validation des affiches des concours organisés par le Comité en 2023

Les affiches des concours sont reprises une à une.
Elles seront rectifiées et diffusées au moment opportun sur le site.

Calendrier en livret : vote sur la reconduction et si oui, détail du contenu

La question s'est posée encore pour cette année. Après débat entre les membres du Comité, il est décidé de soumettre ce point au Vote.

<p style="text-align: center;">Qui est pour la reconduction du calendrier papier ? 1 CONTRE 10 POUR</p>
--

Il sera donc établi pour 2023.

Néanmoins, il sera encore réduit quant au nombre de pages et ne contiendra que les informations essentielles (membres du Comité – coordonnées des clubs – tableau des secteurs – calendrier des championnats de Côte d'Or, de la BFC et les France et le calendrier mois par mois).

Championnats de Côte d'Or : Appel aux clubs pour l'organisation des CCO

Lors du congrès, certains clubs ont déjà proposé leur candidature.
Nous avons noté ces demandes et un tableau récapitulatif sera établi et envoyé à tous les clubs pour, d'une part, confirmer, et d'autre part, pour qu'ils se positionnent pour les autres Championnats.

► *Dernière info : l'appel à candidature a été diffusé avec, comme date butoir, le 31 Décembre 2022. La décision sera prise en réunion du 6/1/23.*

Trophée Michèle LEGA du 27 Novembre 2022 à MACON

Les 3 équipes qualifiées de la Côte d'or sont parties. Brigitte, la déléguée, nous informe qu'elles ont été fort bien reçues. Les résultats ont été les suivants :

1^{ère} équipe des Laumes a fini 3^{ème}

2^{ème} équipe des Laumes a fini 12^{ème}

3^{ème} équipe de St Rémy a fini 16^{ème}.

Elles ont toutes été récompensées (paniers gourmands ou bons d'achat)

Bilan Concours dirigeants

Malheureusement, il est à constater, en ce qui concerne le concours des dirigeants, que le bilan est négatif de manière récurrente. Compte tenu de la conjoncture actuelle et des économies à prévoir pour la prochaine saison, et après débat entre les membres du Comité, il est procédé à un vote.

Qui est Pour la suppression du Concours des dirigeants ?

8 POUR

2 CONTRE

1 ABSTENTION

Ce concours ne sera donc pas reconduit pour 2023

Compte-rendu Commission Féminine du 17 Novembre 2022

Lors de cette réunion, a été réactualisée l'affiche du marathon féminin de Février, avec une augmentation du coût total (repas négocié). Les Membres du Comité valide la proposition et l'affiche va donc être diffusée sur les réseaux sociaux et le site.

Pour les bénévoles, la répartition des tâches sera déterminée à la prochaine réunion.

► *Dernière info : à la date du 13/12, il y a déjà 63 équipes inscrites.*

Validation de la commande des vêtements et matériels pour les arbitres

Après la dernière réunion des arbitres, le président a fait part des besoins et souhaits de chaque arbitre au niveau des vêtements et du matériel. Après en avoir fait lecture, il est demandé aux membres du Comité un vote.

Qui est Pour l'achat de ces vêtements et ce matériel ?

8 POUR

3 ABSTENTION

La commande sera donc passée auprès de la Boutique Officielle de la FFPJP.

► *Dernière info : la commande a été validée.*

Questions diverses

- Demande de Nicolas RATEAU sur la participation du CD21 à sa formation d'arbitre national

Le coût total (formation, déplacement, hôtellerie et repas) s'élève aux alentours de 1000€. D'après les règlements, la BFC prendrait en charge une somme de 500€. Les membres décident que le Comité remboursera la différence à Nicolas RATEAU.

- Tir de précision (mail de Quétigny Qualification automatique du champion en titre, Mr COQUIBUS Cédric).

En 2020, le champion départemental du Tir de Précision masculin était Cédric COQUIBUS et le vice-champion Dimitri CASSERA, et la championne féminine était Lysa COLINOT et la vice-championne Virginie FLOOM. Malheureusement, compte tenu du COVID et du confinement, ils n'ont pas pu se rendre au championnat Régional. Un vote est soumis aux membres, suite à la demande de ce club, afin de savoir s'ils étaient automatiquement qualifiés.

Qui est Pour ?

5 POUR

5 CONTRE

1 ABSTENTION

En fonction des statuts, il est donc décidé par le Président qu'ils seraient qualifiés directement pour le championnat départemental de Côte d'Or.

- 2 clubs (Balle de Fer et le Cercle) absents au congrès sans justificatif.

Il est décidé que l'amende de 100€ pour absence sans justification serait appliquée à ces deux clubs.

► *Dernière info : Le Club de la balle de Fer ne paiera pas l'affiliation car son président a décidé de dissoudre le club.*

Quant à l'autre club, l'amende a été adressée par mail. Un mail a été aussi envoyé indiquant que ce club allait cesser son activité.

- Augmentation fédérale à prendre en compte pour 2023

Coupe de France : passe à 20€ (versus 10€)

- modification nombre joueuses CDC Féminin

La FFPJP a décidé, et après les résultats d'un questionnaire national, de passer de 4 à 6 joueuses dans les championnats des clubs. La BFC va porter la question au congrès national, élargissant au fonctionnement de ces décisions prises unilatéralement, sans tenir compte des avis des Comités départementaux et régionaux. Les membres du Comité donnent mandat au président pour défendre, tant auprès de la Région que de la fédération, le maintien de 4 joueuses.

► Dernière info : la FFPJP, après avoir envoyé une note confirmant ce vote, est revenue, lors du Congrès National, sur cette décision et a reporté le changement du nombre de joueuses en 2024. Par contre, il y aura des nouvelles dispositions, notamment au niveau du calcul des points. Ces dernières, seront jointes au Pv de la prochaine réunion du Comité, en Janvier.

- Achat d'un ordinateur et d'un logiciel de comptabilité pour la trésorière. A l'unanimité, les membres du Comité donnent leur accord pour que Nadège puisse acquérir un ordinateur et un logiciel de comptabilité.
- Formations Tronc commun et BF1. Il est précisé que seuls les membres du Comité et de la Commission Jeunes pourront bénéficier, s'ils participent à ces formations en 2023, d'une prise en charge par le Comité des frais d'inscriptions.

La prochaine réunion du Comité est fixée au VENDREDI 6 JANVIER 2023 à 18h30
Fin de la réunion à 21h45

Alain VORILLION
Président du CD21



Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale

